

N/REF : 18/09/2026 15H02 C:265438 I:37475
V/REF : TEL
 V/Email reçu le Vendredi 18/09/2026 a 15H02

M PETROU RODOLPHE

153 CHEMIN DU NAY
38410 ST MARTIN D'URIAGE

IMMEUBLE : 153 PRE DU NAY
 153 CHEMIN DU PRE DU NAY
 38410 ST MARTIN D'URIAGE

St Martin-H, le 24 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 153 CHEMIN DU PRE DU NAY ST MARTIN D'URIAGE
 M PETROU RODOLPHE 06 85 01 44 95

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE FOSSE SEPTIQUE 3M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/09/2026 A 08H00:
 INTERVENTION POUR POMPAGE ET LAVAGE FOSSE SEPTIQUE 3 METRES CUBES EN PRÉSENCE DU CLIENT
 REMARQUE: FOSSE NON POMPEE DEPUIS PLUS DE 10 ANS DONC GROS MORCEAUX QUI ONT DU RESTER AVEC LE TEMPS
 NETTOYAGE
 REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
 Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.21 a 30km	1	447,69	447,69

TOTAL H.T.	447,69
T.V.A. a 10,00%	44,76
TOTAL T.T.C.En EURO	492,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN